



CHAMPIONNAT ACTIVES DE 3^{ème} LIGUE VAUD – GENEVE

MODALITES 2013-2014

DEROULEMENT

Conformément aux dispositions de l'ASF (cf. prescriptions d'exécution ASF saison 2013-2014), les championnats régionaux de 3^e ligue féminine sont formés en principe **d'un groupe de 10 équipes par association**.

Ce championnat est annuel.

Les groupes de 3^e ligue sont gérés par les associations régionales respectives, dans ce cas par l'ACVF pour ce qui concerne le déroulement du championnat proprement dit et par l'Entente romande (AFF-ANF-AVF-ACVF-ACGF) en ce qui concerne les finales de promotion des 3^e ligues régionales en 2^e ligue.

Journées (1^{er} tour, automne 2013 – 9 rondes): 1 septembre, 8 septembre, 15 septembre, 22 septembre, 29 septembre, 6 octobre, 13 octobre, 27 octobre et le 3 novembre

Journées (2^e tour, printemps 2014 – 9 rondes): 23 mars, 30 mars, 6 avril, 13 avril, 27 avril, 4 mai, 11 mai, 18 mai et le 25 mai.

Pas de matches à Pâques (20 avril).

Finales de promotion de 3^e ligue en 2^e ligue 2014: dimanche 15 juin, mercredi 18 juin, dimanche 22 juin, mercredi 25 juin, dimanche 29 juin; *éventuel match d'appui (égalité):* mercredi 2 juillet (à 20h15, en un lieu neutre non encore désigné).

Les journées de finales de promotion sont impérativement fixées le dimanche (11h00 au plus tôt ; 16h00 au plus tard) **et le mercredi** (20h15).

Concernant les **deux dernières journées des finales, les matches sont tous fixés d'office à la même heure.**

MODALITES

Au terme du championnat de 3^e ligue saison 2013-2014, **les équipes classées aux 1^{er} et 2^e rangs sont qualifiées pour disputer les finales de promotion de 3^e ligue régionale en 2^e ligue.**

En cas d'égalité de points de deux ou plusieurs équipes à l'intérieur des groupes, il sera procédé, pour déterminer le champion de groupe, les équipes promues ou reléguées, de la façon suivante:

- le classement Fair-Play
- la meilleure attaque
- la meilleure différence entre les buts marqués et les buts reçus

Les deux équipes du groupe ACVF/ACGF seront accompagnées de deux équipes fribourgeoises (AFF), d'une équipe du Valais (AVF) et d'une équipe de Neuchâtel (ANF), soit 6 formations réparties dans un groupe (tour simple: 5 matches).

Les équipes classées aux 1^{er}, 2^e et 3^e rangs de ce groupe de promotion seront promues en 2^e ligue, les trois autres équipes restant en 3^e ligues régionales.

Si une équipe finit dans les deux premiers classés du groupe de 3^e ligue alors qu'une autre équipe du même club joue déjà dans la ligue directement supérieure, celle-ci ne peut pas disputer les finales de promotion. On procédera en prenant l'équipe suivante au classement.

La **participation aux finales de promotion est obligatoire** sous peine d'une amende de Fr. 500.00 à titre de dépens.

Au terme de cette présente saison 2013-2014, il y aura de **1 à 4 équipes reléguées de 3^e ligue VD-GE en 4^e ligue VD-GE** selon les cas de figures se présentant:

- **1 équipe reléguée**: cas de figure 10
- **2 équipes reléguées**: cas de figure 4, 7, 8, 11, 12
- **3 équipes reléguées**: cas de figure 1, 2, 5, 6, 9
- **4 équipes reléguées**: cas de figures 3

Tout autre cas imprévu sera tranché souverainement par l'ACVF.

Promotion des 3^{es} ligues régionales en 2^e ligue interrégionale 2013-2014 – LES FINALES

Concernant la **saison 2013-2014**, les associations romandes ont droit chacune à un **quota de finalistes** selon décision de l'Entente romande féminine :

- ACVF/ACGF : 2 équipes
- AFF : 2 équipes
- ANF : 1 équipe
- AVF : 1 équipe

Soit au **total 6 équipes** réparties dans un groupe.

Trois équipes (la 1^{re} classée de l'AFF et la 1^{re} classée du groupement ACVT/ACGF, ainsi que le représentant de l'AVF : le Valais ayant un nombre plus grand d'équipes que l'ANF) disputent trois matches à domicile et deux à l'extérieur.

Trois équipes (la 2^e classée de l'AFF et la 2^e classée du groupement ACVT/ACGF, ainsi que le représentant de l'ANF : Neuchâtel ayant un nombre plus petit d'équipes que l'AVF) disputent deux matches à domicile et trois à l'extérieur.

Les équipes classées aux 1^{re}, 2^e et 3^e places de ce groupe de promotion sont promues en 2^e ligue interrégionale romande.

Les trois autres équipes restent en 3^{es} ligues régionales.

Programme des finales de promotion 2013-2014 des 3^{es} ligues régionales en 2^e ligue féminine :

(Les matches des deux dernières rondes des finales fixés tous à la même heure)

1^{re} ronde (dimanche 15 juin 2014)

AFF 2 - ANF
ACVF/ACGF 2 - ACVF/ACGF 1
AFF 1 - AVF

2^e ronde (mercredi 18 juin 2014)

AFF 1 - AFF 2
AVF - ACVF/ACGF 2
ACVF/ACGF 1 - ANF

3^e ronde (dimanche 22 juin 2014)

AVF - AFF 2
ACVF/ACGF 1 - AFF 1
ANF - ACVF/ACGF 2

4^e ronde (mercredi 25 juin 2014) - à 20h15

ACVF/ACGF 1 - AFF 2
ANF - AVF
ACVF/ACGF 2 - AFF 1

5^e ronde (dimanche 29 juin) – à 15h00

AFF 2 - ACVF/ACGF 2
AFF 1 -- ANF
AVF - ACVF/ACGF 1

Match d'appui éventuel (égalité) :

mardi 1^{er} juillet 2014, à 20h15, en un lieu neutre encore à désigner

Les journées de finales de promotion sont impérativement le dimanche (11h00 au plus tôt ; 16h00 au plus tard) **et le mercredi** (20h15).

D'entente entre les deux adversaires et l'arbitre, un match peut être avancé, en aucun cas retardé.

Concernant les **deux dernières journées des finales, les matches sont tous fixés d'office à la même heure.**

En cas **d'égalité de points** entre une ou plusieurs équipes en tête ou/et pour un rang de promu, les critères suivants seront utilisés afin de les départager :

- . Le meilleur total de points des confrontations directes entre toutes les équipes à égalité
- . La meilleure différence de buts des confrontations directes entre toutes les équipes à égalité
- . La meilleure différence de buts de toute la poule finale
- . Le nombre de buts marqués de toute la poule finale
- . Le meilleur rang dans le championnat respectif de 3^e ligue régionale
- . Un match d'appui sur terrain neutre (*mardi 1er juillet, à 20h15, en un lieu à déterminer*)

Remarque : **les arts. 164, 165 et 166 du Règlement de jeu de l'ASF** (joueurs actifs-actives qualifiés) **s'appliquent** (contrôle ASF, CPC).

Pour tous les cas non prévus dans ces modalités, l'AFF décide sans appel.

PRESCRIPTIONS

Les juniores A et B (01.01.1994 - 31.12.1998) peuvent être alignées dans les équipes d'actives (dérogation sur demande pour les filles nées en 1999)

La carte de match peut contenir au maximum **18 noms** (11 joueuses et 7 remplaçantes). **Les remplaçantes sont autorisées à participer à la partie sous forme de changements libres lors d'arrêts de jeu.** Une joueuse préalablement remplacée peut, lors d'un arrêt de jeu, reprendre part au jeu. Le nombre de changements est illimité. Seules les joueuses en âge d'actives ou celles en âge de juniores A sont autorisées à disputer plus d'un match par jour.

Les matches de 3^e ligue VD/GE se jouent le dimanche (au plus tôt à 11h00 ; au plus tard à 16h00).

Reste réservée la possibilité de jouer le samedi soir, dès 19 heures.

Les suspensions temporaires demeurent applicables.

Fair-play: Les équipes doivent pénétrer ensemble en deux colonnes sur le terrain, précédées de l'arbitre. A leur arrivée dans le rond central, les équipes se rassemblent sur une ligne au milieu du terrain aux côtés de l'arbitre, puis se croisent et se saluent avec une poignée de mains. A la fin du match, les équipes se rassemblent à nouveau dans le rond central et se séparent par une poignée de mains. Les capitaines en font de même avec l'arbitre.

Promotions-relégations 3^e ligue-2^e ligue - VD/GE - LES CAS DE FIGURES

1. (3^e ligue VD-GE saison 2013-2014 = 10 équipes)

- 3 relégués de 2^e ligue en 3^e ligue VD-GE
- 2 promus de 3^e ligue VD-GE en 2^e ligue
- 3 relégués de 3^e ligue VD-GE en 4^e ligue VD-GE
- 2 promu de 4^e ligue (1^{er} degré) VD-GE en 3^e ligue VD-GE

2. (3^e ligue VD-GE saison 2013-2014 = 11 équipes)

- 3 relégués de 2^e ligue en 3^e ligue VD-GE
- 1 promu de 3^e ligue VD-GE en 2^e ligue
- 3 relégués de 3^e ligue VD-GE en 4^e ligue VD-GE
- 2 promu de 4^e ligue (1^{er} degré) VD-GE en 3^e ligue VD-GE

3. (3^e ligue VD-GE saison 2013-2014 = 11 équipes)

- 3 relégués de 2^e ligue en 3^e ligue VD-GE

- 0 promu de 3^e ligue VD-GE en 2^e ligue
- 4 relégués de 3^e ligue VD-GE en 4^e ligue VD-GE
- 2 promu de 4^e ligue (1^{er} degré) VD-GE en 3^e ligue VD-GE

4. (3^e ligue VD-GE saison 2013-2014 = 10 équipes)

- 2 relégués de 2^e ligue en 3^e ligue VD-GE
- 2 promus de 3^e ligue VD-GE en 2^e ligue
- 2 relégués de 3^e ligue VD-GE en 4^e ligue VD-GE
- 2 promus de 4^e ligue (1^{er} degré) VD-GE en 3^e ligue VD-GE

5. (3^e ligue VD-GE 2013-2014 = 10 équipes)

- 2 relégués de 2^e ligue en 3^e ligue VD-GE
- 1 promu de 3^e ligue VD-GE en 2^e ligue
- 3 relégués de 3^e ligue VD-GE en 4^e ligue VD-GE
- 2 promu de 4^e ligue (1^{er} degré) VD-GE en 3^e ligue VD-GE

6. (3^e ligue VD-GE saison 2013-2014 = 11 équipes)

- 2 relégués de 2^e ligue en 3^e ligue VD-GE
- 0 promu de 3^e ligue VD-GE en 2^e ligue
- 3 relégués de 3^e ligue VD-GE en 4^e ligue VD-GE
- 2 promu de 4^e ligue (1^{er} degré) VD-GE en 3^e ligue VD-GE

7. (3^e ligue VD-GE saison 2013-2014 = 10 équipes)

- 1 relégué de 2^e ligue en 3^e ligue VD-GE
- 2 promus de 3^e ligue VD-GE en 2^e ligue
- 2 relégués de 3^e ligue VD-GE en 4^e ligue VD-GE
- 3 promus de 4^e ligue (1^{er} degré) VD-GE en 3^e ligue VD-GE

8. (3^e ligue VD-GE saison 2013-2014 = 10 équipes)

- 1 relégué de 2^e ligue en 3^e ligue VD-GE
- 1 promu de 3^e ligue VD-GE en 2^e ligue
- 2 relégués de 3^e ligue VD-GE en 4^e ligue VD-GE
- 2 promus de 4^e ligue (1^{er} degré) VD-GE en 3^e ligue VD-GE

9. (3^e ligue VD-GE saison 2013-2014 = 10 équipes)

- 1 relégué de 2^e ligue en 3^e ligue VD-GE
- 0 promu de 3^e ligue VD-GE en 2^e ligue
- 3 relégués de 3^e ligue VD-GE en 4^e ligue VD-GE
- 2 promu de 4^e ligue (1^{er} degré) VD-GE en 3^e ligue VD-GE

10. (3^e ligue VD-GE saison 2013-2014 = 10 équipes)

- 0 relégué de 2^e ligue en 3^e ligue VD-GE
- 2 promus de 3^e ligue VD-GE en 2^e ligue
- 1 relégué de 3^e ligue VD-GE en 4^e ligue VD-GE
- 3 promus de 4^e ligue (1^{er} degré) VD-GE en 3^e ligue VD-GE

11. (3^e ligue VD-GE saison 2013-2014 = 10 équipes)

- 0 relégué de 2^e ligue en 3^e ligue VD-GE
- 1 promu de 3^e ligue VD-GE en 2^e ligue
- 2 relégués de 3^e ligue VD-GE en 4^e ligue VD-GE
- 3 promus de 4^e ligue (1^{er} degré) VD-GE en 3^e ligue VD-GE

12. (3^e ligue VD-GE saison 2013-2014 = 10 équipes)

- 0 relégué de 2^e ligue en 3^e ligue VD-GE
- 0 promus de 3^e ligue VD-GE en 2^e ligue
- 2 relégués de 3^e ligue VD-GE en 4^e ligue VD-GE
- 2 promus de 4^e ligue (1^{er} degré) VD-GE en 3^e ligue VD-GE

Le Mont sur Lausanne, juillet 2013